

LE SERVICE APRÈS VOTE

Session plénière du Conseil régional de Bretagne
du 7 avril 2023



Discours de politique générale

La session d'avril a été placée sous le signe du refus du débat, avec une convocation pour une seule journée au lieu de deux. Dans son discours d'ouverture **Claire Desmares**, a pourtant rappelé que nous demandons depuis le début du mandat un débat sur la gestion de la ressource en eau, ainsi que sur la sortie des pesticides.

“Vous avez rejeté l'idée d'une session plénière supplémentaire, vous nous dites que l'ordre du jour est plein, et nous recevons pourtant des convocations pour une session d'une seule journée ? Nous avons le temps. Ce que vous n'avez pas en revanche, c'est la volonté de débattre.”

Il y a urgence à renouer le dialogue. A l'issue d'une série d'articles accablants sur le système agro-industriel publié dans Le Monde, **Claire Desmares** a rappelé la nécessité de briser l'omerta: les menaces qui pèsent sur tous ceux qui tentent d'engager la sortie du modèle productiviste doivent être dénoncées. La journaliste Morgan Large, membre du collectif d'enquête Splann, a été victime d'une seconde tentative d'homicide pour ses enquêtes sur l'agro-industrie. **Claire Desmares** lui a de nouveau témoigné, au nom des écologistes, un total soutien, comme à tous celles et ceux qui se battent pour la préservation de l'environnement.



Les Écologistes de Bretagne

Claire Desmares, Présidente de groupe : claire.desmares@bretagne.bzh

Loïc Le Hir : loic.le-hir@bretagne.bzh

Julie Dupuy : julie.dupuy@bretagne.bzh

Schéma régional des transitions économiques et sociales

Vote: **CONTRE**

Après un an de travail, l'exécutif a proposé au vote un dossier volumineux appelé "Stratégie régionale des transitions économiques et sociales", qui avait à l'origine pour ambition de regrouper trois schémas sur la formation, l'enseignement supérieur et l'économie.

Malheureusement, cette stratégie qui devait être le fruit d'une co-construction entre tous les partis ne tient pas compte des retours que nous pouvions faire à son sujet. **Loïc Le Hir** a dénoncé la façon dont la concertation a eu lieu, où rien n'a été fait pour que les conseillers régionaux puissent contribuer dans de bonnes conditions, faute de disposer des éléments.

Le résultat ? Un simple empilement des trois schémas précédents malgré la volonté affichée de faire de la transition écologique un axe transversal des politiques de la région. Comme l'a dénoncé Loïc Le Hir, l'exécutif se refuse toujours à choisir entre la fuite en avant du modèle productif, et une véritable politique de rupture ; cette stratégie avec une jambe plus courte que l'autre, ne saurait être équilibrée.

On peut y lire en creux que notre salut passerait par le progrès et la technologie, sans jamais faire référence à la sobriété ou à l'éco-conditionnalité des aides. Le même vocabulaire revient sans cesse : on trouve dans ce document le mot "attractivité" 126 fois, le terme "rayonnement" 46 fois, "image" 61 fois, etc. Une obsession relevée par le Haut Conseil Breton qui note à ce sujet "ces mots peuvent renvoyer à un modèle économique peu propice à une transition écologique et sociale".

Comme son nom l'indique, la SRTES est aussi un monument de technocratie, qui tient beaucoup de l'usine à gaz en termes de gouvernance. Pas moins de 10 instances sont citées, qui représentent trois niveaux de pilotage, sans expliquer les liens entre ces différents niveaux. Une multiplication des instances à minima contre-productive pour impulser de véritables transformations, voire, un écran de fumée pour privilégier le statu quo.



Plan de lutte contre la précarité et de refus de la misère

Vote: **POUR**

Alors que 350 000 breton.ne.s vivent sous le seuil de pauvreté, **Claire Desmares** a salué le travail de la conseillère régionale Régine Roué, qui a travaillé deux ans sur ce plan. Sur bon nombre de politiques ne relevant pas des compétences de la Région, l'exécutif nous oppose régulièrement une fin de non recevoir, et nous ne pouvons que nous réjouir de l'approche volontariste sur ce plan.

Malheureusement sur un sujet aussi crucial que la lutte contre la pauvreté, nous étions en droit d'attendre un budget dédié à cette politique. Faire mieux avec les dispositifs d'accompagnement dont nous disposons déjà, est un objectif louable, mais un plan aussi primordial mérite mieux que de dépendre de la générosité des vice-présidents concernés.

En l'absence de budget, d'objectifs chiffrés, et d'une vraie politique d'évaluation, ce programme souffre de grandes insuffisances, et comme le note le CESER, il sera "difficile voire impossible" de mesurer l'impact des 57 mesures proposées.



S'attaquer au "non recours aux droits" est un axe d'action qui nous paraît tout à fait prioritaire, **Claire Desmares** a souligné l'intérêt de l'approche du "aller-vers" les publics précaires, à travers des actions mobiles et du "faire AVEC les publics" et pas POUR eux. Nous serons vigilants sur ce point car la fracture numérique existe bel et bien, et il reste des zones blanches en Bretagne, aussi tout ne peut pas être dématérialisé sans pénaliser une partie des breton.ne.s.

Sur la précarité alimentaire, nous avons demandé à la Région d'aller encore plus loin dans ses propositions. Il n'est pas acceptable que des enfants arrivent le matin à l'école le ventre vide, et que leurs parents sautent des repas, face à une inflation alimentaire qui n'en finit pas. La Bretagne a les moyens de faire mieux a rappelé **Claire Desmares**, la mise en place d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation, soutenue par plusieurs collectifs en Bretagne, nous paraît indispensable.

Au-delà de cette question, nous sommes particulièrement sensibles à l'attention portée au sport et à la culture dans ce plan, comme "leviers de reconquête" de la fierté. Les personnes en situation de précarité, comme n'importe quel citoyen, n'aspirent pas uniquement à voir leurs besoins primaires satisfaits. La dignité pour toutes et tous, voilà ce à quoi nous aspirons !

Question orale : plan de lutte contre la prolifération du frelon asiatique

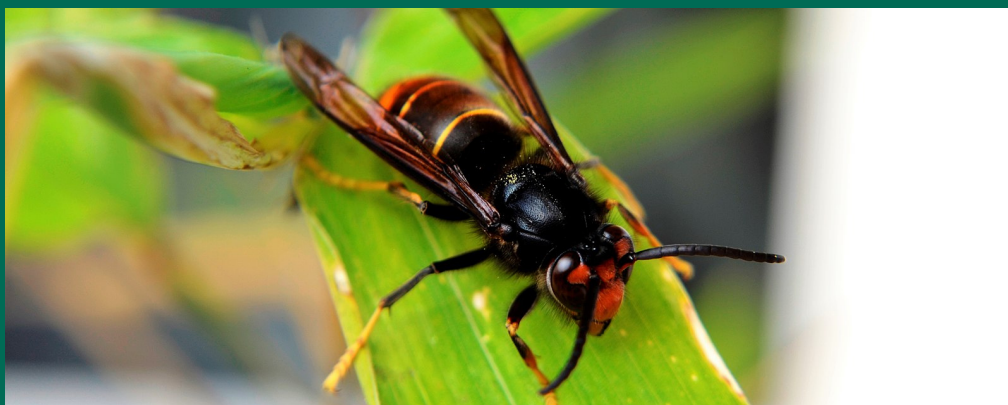
Pour apporter des réponses à la détresse des apiculteur.ice.s **Loïc Le Hir** a demandé la mise en place d'un plan de lutte contre la prolifération du frelon asiatique. Ce ravageur qui se nourrit d'insectes, participe aux fortes pertes des colonies d'abeilles.



Pour compenser les pertes dans les colonies, les professionnels de l'apiculture ont besoin d'aides et d'indemnisation, qui sont encore insuffisantes aujourd'hui. Il faut également apporter des solutions techniques pour lutter contre ce fléau, car les scientifiques et le le Muséum Nationale d'Histoire Naturelle font aujourd'hui le constat que le piégeage à grande échelle ne fonctionne pas et impacte fortement la biodiversité.

Le Muséum Nationale d'Histoire Naturelle préconise de mettre des muselières sur les ruches, et d'utiliser des cages grillagées, des solutions difficiles à mettre en œuvre qui nécessitent un accompagnement. **Loïc Le Hir** a rappelé que la Région Bretagne doit prendre sa part dans les actions de recherche, de prévention et de lutte contre la prolifération ravageurs, à l'heure où le réchauffement climatique entraîne l'apparition de nouvelles menaces comme le frelon oriental et le petit coléoptère des ruches « *Aethina tumida* ».

Dans sa réponse Delphine Alexandre vice-présidente de la Région Bretagne en charge de la santé, de l'eau, et de la biodiversité, s'est contentée de répéter ces éléments sans apporter de réponse à notre demande de plan de lutte contre la prolifération des frelons asiatiques. Un plan de pollinisation doit être discuté au cours de l'année 2023. Ce plan est attendu des apiculteur.trice.s et devait initialement être présenté au congrès européen de l'apiculture d'octobre dernier à Quimper.



NOS PRISES DE POSITION



Au cours de cette (micro)session nous avons également pris position sur les sujets suivants :

- Nous avons voté un vœu en faveur d'une charte universelle pour l'apprentissage du gallo et du breton.
- Nous avons signé la lettre ouverte demandant au président de la république le retrait de la réforme des retraites.
- Nous avons voté contre la proposition de retrait de la Région Bretagne du syndicat mixte de transports de la Presqu'île de Guérande.
- A nouveau nous avons réitéré notre demande d'échange et de débats sur la très sensible question de l'eau en Bretagne, tout comme nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises sur les pesticides.

Inscrivez-vous à notre lettre d'infos, le Service Après Vote, et recevez-la par mail :

Vous pouvez assister aux sessions plénières du Conseil Régional de Bretagne. La prochaine session aura lieu les 29 et 30 juin 2023. Pour y assister, envoyez un mail à : mediation.citoyenne@bretagne.bzh et contactez-nous, nous viendrons à votre rencontre.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



Collaborateur :

Fabien Randrianarisoa
fabien.randrianarisoa@bretagne.bzh